



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

Liberté
Égalité
Fraternité

INVITATION PRESSE

RECTIFICATIF

Cérémonies d'accueil dans la nationalité française

Angoulême, le 7 octobre 2021

Mardi 12 octobre 2021, trois cérémonies d'accueil dans la nationalité française seront organisées simultanément dans les trois arrondissements de la Charente.

Ces cérémonies visent à accueillir de manière solennelle et fraternelle dans la communauté nationale, les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation ou réintégration, ou par mariage avec un ressortissant français.

A l'occasion de ces manifestations, 94 personnes recevront leur décret de naturalisation ou leur déclaration de nationalité française, dont 19 enfants.

La préfète de la Charente, Magali Debate, vous convie aux cérémonies qui se dérouleront dans chaque arrondissement du département

Mardi 12 octobre 2021

À 16 heures
dans les salons
de la préfecture de la Charente

*(pour les résidents de l'arrondissement
d'Angoulême)*

sous la présidence de

Magali Debate,
préfète de la Charente

À 16 heures
à la salle du Castel
de Châteaubernard

*(pour les résidents de l'arrondissement
de Cognac)*

sous la présidence de

Sébastien Lepetit,
sous-préfet de Cognac

(rue Charles de Gaulle, 16100 Châteaubernard)

À 16 heures
dans les salons
la sous-préfecture de Confolens

*(pour les résidents de l'arrondissement
de Confolens)*

sous la présidence de

Isabelle Rioux,
sous-préfète de Confolens

En application des gestes barrières, le port du masque est obligatoire durant toute la cérémonie.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr